AVERTISSEMENTS AGRICOLES

LP-3-5-73509397

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE-ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON - 3e

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

2ème supplément au bulletin N° 151 d'Avril 1973 27 Avril 1973

VIGNE

EXCORIOSE - Les indications du bulletin du 11 avril restent valables.

BLACK-ROT -Dans la seule région 152, un premier traitement devra être appliqué entre la 2ème et la 4ème feuille.

ARBRES FRUITIERS ET PETITS FRUITS

TAVELURES - Sur pommier, le risque reste nul et aucun traitement ne s'impose encore dans l'est de la région (à l'est du Jura et d'une ligne Culoz-Chambéry-Montmélian, Grenoble-La Mure) ainsi qu'en altitude dans le reste de la région (au-dessus de 600m dans la Drôme et l'Ardèche, de 400m dans la Loire, le Rhône, l'Ain, la Savoie et l'Isère). Dans toutes les autres situations le premier traitement devra être appliqué dès réception.

Sur poirier, le traitement conseillé par le précédent bulletin devra être renouvelé d'urgence et étendu aux régions nord de la Hte Savoie à la Bresse et au Forez.

Sur pêcher, appliquer le premier traitement sur les plantations sensibles.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - La dernière période pluvieuse n'a pas été accompagnée de températures suffisantes pour laisser craindre des attaques précoces. En conséquence le premier traitement pourra encore être différé.

PLOMB TARDIF DU PECHER - Cette affection est couramment signalée; un petit acarien en est le responsable (Aculus cornutus), il apparait très tôt au printemps (11 avril dans la région lyonnaise) et les générations se succèdent pendant toute la période estivale.

Les acaricides à base de: propargil, tétrasul, dicofol, chlorphenamidine, chlorfénéthol + chlorfensulfide, phenisobromolate, hydroxyde de tricyclohexyletain, formétanate; que nous avons eu l'occasion d'expérimenter au cours de ces dernières années sur Panonychus ulmi se révèlent également efficaces sur Aculus cornutus à condition de faire une pulvérisation soignée et abondante, suivant l'intensité de l'attaque il est possible qu'il faille renouveler le traitement.

XYLEBORE - Des attaques de cet insecte risquent d'être d'autant plus importantes qu'un réchauffement se situera maintenant à un niveau de température plus élevé. La protection devra donc être maintenue.

BACTERIOSE DU NOYER - Les conseils du bulletin précédent restent valables.

OIDIUM DU CASSISSIER - Maintenir la protection. Des informations récentes permettent de conseiller les formules suivantes:
- bénomyl: 30 gr/hl de mat. active
- dinocap: 25 gr/hl de m.a. plus un mouillant
- méthylthiophanate: 70 gr/hl de m.a.

DIDYMELLA & ANTHRACNOSE sur framboisier - Le premier traitement devra être renouvelé et étendu aux régions exclues par le précédent bulletin.

MALADIES DU FRAISIER

Tarsonème du fraisier - Les feuilles centrales sont recroquevillées et jaunissent, les plantes sont chétives (dégâts par zones, présence d'Acariens). Au départ de la végétation faire 2 à 3 traitements espacés de 8 jours avec: endosulfan 60gr/hl, dicofol 75 gr/hl, diazinon 60 gr/hl.

Maladies des taches pourpres - Sur les variétés sensibles renouveler le traitement (page 12) jusqu'au début de la coloration des fruits.

Pourriture grise - En cas de fortes attaques, en zones très humides ou de périodes pluvieuses quatre traitements peuvent être nécessaires à raison de 1500 à 2000 l. de bouillie à l'ha.

1°- traitement au début de la floraison si elle a lieu en période pluvieuse ou immédiatement après la 1ère pluie.

2°- traitement - renouveler le 1er environ 7 jours plus tard

3°- traitement à la fin de la floraison

4°- traitement dès l'apparition des fruits jaunes ou dès qu'ils rougissent.

Pour éviter que les résidus de pesticides soient trop élevés et non compatibles avec la législation les traitements doivent être suspendus au moins 15 jours avant la récolte.

Les fongicides suivants peuvent être utilisés: dichlofluanide 125 gr/hl, bénomyl 30 gr/hl, méthylthiophanate 70 gr/hl, thirame 320 gr/hl

CULTURES DIVERSES

MELIGETHE DU COLZA - Du fait des températures fréquemment basses (moyenne d'avril jusqu'ici inférieure à la normale de mars) on assiste à un échelonnement extrême des sorties d'insectes, aussi les populations sont-elles généralement peu abondantes.

Il conviendra donc, avant tout traitement, de s'assurer de la présence d'au moins deux insectes en moyenne par inflorescence.

Nous rappelons (arrêté du 5 juin 1971, art.7) qu'il est interdit de traiter à l'aide de produits toxiques pour les abeilles (lindane, malathion, methidation et parathions) à partir du début de la floraison.

ARAIGNEES ROUGES SUR RESINEUX - On assiste à une recrudescence de ces acariens (bryobe notamment) sur les résineux, principalement en pépinières.

Des éclosions étant déjà observées en assez grande abondance, il y aura lieu d'appliquer un acaricide spécifique dès les premières journées chaudes de mai.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Le Technicien chargé des questions maraichères
G.FERAND

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription: A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX